

**Guide méthodologique**

**Documents prudentiels européens quantitatifs à communiquer annuellement par les organismes de retraite professionnelle supplémentaire**

Ce guide méthodologique traite des états quantitatifs présentés dans l’instruction 2020-I-05.

**PF.52.01**

**Informations sur le PEPP et l’épargnant (Remise annuelle)**

1. **Généralités**

La présente section concerne la communication annuelle d’informations détaillées sur chaque PEPP. Les informations doivent être fournies PEPP par PEPP. De plus, des informations doivent être fournies pour chaque type d’option du PEPP (PEPP de base ou autres options d’investissement), par pays de commercialisation et pour chaque sous-compte ouvert. Si les options d’investissement alternatives ont pris, individuellement ou globalement, une importance significative par rapport à l’épargne accumulée dans le PEPP de base, ces informations doivent être fournies à un niveau plus détaillé, ou au niveau de chaque option d’investissement.

Toutes les valeurs sont à déclarer conformément au cadre prudentiel dont relève l’entité.

Les informations concernant toutes les autres options d’investissement doivent être agrégées.

1. **Colonnes**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
|  | **ÉLÉMENT À DÉCLARER** | **INSTRUCTIONS** |
| **Informations sur le PEPP et l’épargnant PEPP** | | |
| Z0010 | Numéro d’enregistrement du PEPP | Numéro d’enregistrement du PEPP attribué par l’AEAPP. |
| C0020/R0010 | Coûts administratifs du PEPP de base | Montant total des coûts administratifs du PEPP facturés à l’épargnant PEPP durant la période de référence.  Ce montant inclut les coûts ponctuels et les coûts récurrents du PEPP de base. |
| C0040/R0010 | Coûts de distribution du PEPP de base | Montant total des coûts liés à la distribution du PEPP. Ce montant inclut les coûts ponctuels et les coûts récurrents du PEPP de base. |
| C0050/R0010 | Coûts des services de conseil sur le PEPP de base | Montant total des coûts des services de conseil sur le PEPP facturés durant la période de référence.  Ce montant inclut les coûts ponctuels et les coûts récurrents du PEPP de base. |
| C0060/R0010 | Coûts d’investissement du PEPP de base | Montant total des coûts d’investissement liés au PEPP facturés durant la période de référence. Ces coûts couvrent les frais liés à la conservation d’actifs, les activités découlant de l’exécution d’opérations et les autres coûts liés aux activités d’investissement, mais ne relevant pas de ces deux catégories.  Ils incluent les coûts ponctuels et les coûts récurrents du PEPP de base. |
| C0100/R0010 | Coût des éventuelles garanties du capital du PEPP de base | Montant total des frais de garantie du capital du PEPP facturés durant la période de référence.  Ce montant inclut les coûts ponctuels et les coûts récurrents du PEPP de base. |
| C0020/R0040 | Coûts administratifs des autres options d’investissement | Montant total des coûts administratifs du PEPP facturés à l’épargnant PEPP sur la période de référence.  Ce montant inclut les coûts ponctuels et les coûts récurrents des autres options d’investissement. |
| C0040/R0040 | Coûts de distribution des autres options d’investissement | Montant total des coûts liés à la distribution du PEPP.  Ce montant inclut les coûts ponctuels et les coûts récurrents des autres options d’investissement. |
| C0050/R0040 | Coûts des services de conseil sur les autres options d’investissement | Montant total des coûts des services de conseil sur le PEPP facturés durant la période de référence.  Ce montant inclut les coûts ponctuels et les coûts récurrents des autres options d’investissement. |
| C0060/R0040 | Coûts d’investissement des autres options d’investissement | Montant total des coûts d’investissement liés au PEPP facturés durant la période de référence. Ces coûts couvrent les frais liés à la conservation d’actifs, les activités découlant de l’exécution d’opérations et les autres coûts liés aux activités d’investissement, mais ne relevant pas de ces deux catégories.  Ils incluent les coûts ponctuels et les coûts récurrents des autres options d’investissement. |
| **Informations sur le PEPP et l’épargnant PEPP** | | |
| Z0010 | Numéro d’enregistrement du PEPP | Numéro d’enregistrement du PEPP attribué par l’AEAPP. |
| Z0020 | Pays | Code ISO 3166-1 alpha-2 de l’État membre d’origine ou d’accueil du PEPP. Cette information est à fournir pour chaque pays dans lequel un sous-compte est disponible ou dans lequel est proposé le PEPP. |
| C0150/R0020 | Nombre d’épargnants affiliés au PEPP de base commercialisé dans le pays | Nombre d’épargnants affiliés au PEPP de base commercialisé dans le pays. |
| C0160/R0020 | Total des cotisations brutes reçues pour le PEPP de base commercialisé dans le pays | Montant total des cotisations versées durant la période de référence par les épargnants affiliés au PEPP de base commercialisé dans le pays. |
| C0170/R0020 | Rendement brut total des investissements pour le PEPP de base commercialisé dans le pays | Montant total des rendements bruts d’investissements alloués aux épargnants. Il s’agit du montant brut, avant déduction des coûts d’investissement du PEPP de base commercialisé dans le pays. |
| C0190/R0020 | Montant total des prestations versées au titre du PEPP de base commercialisé dans le pays | Montant total des prestations versées durant la période de référence aux épargnants affiliés au PEPP de base commercialisé dans le pays. Ce montant inclut toutes les prestations versées, notamment au titre des risques biométriques et des autres options disponibles pour le produit. |
| C0200/R0020 | Prestations de retraite versées au titre du PEPP de base commercialisé dans le pays | Montant des prestations versées durant la période de référence aux épargnants affiliés au PEPP de base commercialisé dans le pays. Ce montant ne comprend que les prestations de retraite. |
| C0210/R0020 | Prestations de retraite versées sous forme de rente au titre du PEPP de base commercialisé dans le pays | Montant des prestations versées durant la période de référence aux épargnants affiliés au PEPP de base commercialisé dans le pays. Ce montant ne comprend que les prestations de retraite versées sous forme de rente. |
| C0220/R0020 | Prestations de retraite versées sous forme de capital unique au titre du PEPP de base commercialisé dans le pays | Montant des prestations versées durant la période de référence aux épargnants affiliés au PEPP de base commercialisé dans le pays. Ce montant ne comprend que les prestations de retraite versées en une fois. |
| C0230/R0020 | Prestations de retraite perçues sous forme de retraits au titre du PEPP de base commercialisé dans le pays | Montant des prestations versées durant la période de référence aux épargnants affiliés au PEPP de base commercialisé dans le pays. Ce montant ne comprend que les prestations de retraite perçues sous la forme de retraits. |
| C0240/R0020 | Prestations autres que de retraite versées au titre du PEPP de base commercialisé dans le pays | Montant des prestations versées durant la période de référence aux épargnants affiliés au PEPP de base commercialisé dans le pays. Ce montant n’inclut que les prestations liées à la couverture de risques autres que la retraite (risques biométriques et autres options disponibles). |
| C0250/R0020 | Nombre de notifications au titre de l’article 20, paragraphe 1, du règlement (UE) 2019/1238 reçues d’épargnants PEPP qui se sont installés dans un autre État membre, pour le PEPP de base commercialisé dans le pays | Nombre de notifications de changement d’État membre de résidence reçues d’épargnants affiliés au PEPP de base commercialisé dans le pays. |
| C0260/R0020 | Nombre de demandes d’ouverture d’un sous-compte en vertu de l’article 20, paragraphe 2, du règlement (UE) 2019/1238 pour le PEPP de base commercialisé dans le pays | Nombre de demandes d’ouverture d’un nouveau sous-compte pour le PEPP de base commercialisé dans le pays reçues d’épargnants qui ont informé le fournisseur de PEPP de leur intention de changer d’État membre de résidence. |
| C0270/R0020 | Nombre de sous-comptes ouverts conformément à l’article 20, paragraphe 2, du règlement (UE) 2019/1238 pour le PEPP de base commercialisé dans le pays | Nombre de sous-comptes effectivement ouverts pour le PEPP de base commercialisé dans le pays à la demande d’épargnants qui ont informé le fournisseur de PEPP de leur intention de changer d’État membre de résidence. |
| C0280/R0020 | Nombre de demandes de changement de fournisseur faites par des épargnants PEPP en vertu de l’article 20, paragraphe 5, point a), du règlement (UE) 2019/1238 pour le PEPP de base commercialisé dans le pays | Nombre de demandes de changement de fournisseur de PEPP dues à l’incapacité du fournisseur actuel de créer un sous-compte pour les épargnants affiliés au PEPP de base commercialisé dans le pays qui changent d’État membre de résidence. |
| C0290/R0020 | Transferts effectués en vertu de l’article 20, paragraphe 5, point a), du règlement (UE) 2019/1238 pour le PEPP de base commercialisé dans le pays | Montant des transferts effectués vers un autre fournisseur de PEPP en raison de l’incapacité du fournisseur actuel de créer un sous-compte pour les épargnants affiliés au PEPP de base commercialisé dans le pays qui changent d’État membre de résidence. |
| C0300/R0020 | Nombre de demandes de changement de fournisseur faites par des épargnants PEPP en vertu de l’article 52, paragraphe 3, du règlement (UE) 2019/1238 pour le PEPP de base commercialisé dans le pays | Nombre de demandes de changement de fournisseur de PEPP faites en vertu de l’article 52, paragraphe 3, du règlement (UE) 2019/1238 par des épargnants affiliés au PEPP de base commercialisé dans le pays. |
| C0310/R0020 | Transferts effectués conformément à l’article 52, paragraphe 3, du règlement (UE) 2019/1238 pour le PEPP de base commercialisé dans le pays | Montant des transferts effectués vers un autre fournisseur de PEPP en vertu de l’article 52, paragraphe 3, du règlement (UE) 2019/1238 à la demande d’épargnants affiliés au PEPP de base commercialisé dans le pays. |
| C0320/R0020 | Actifs du PEPP de base commercialisé dans le pays | Montant total des actifs liés au PEPP de base commercialisé dans le pays. |
| C0330/R0020 | Obligations liées au PEPP de base commercialisé dans le pays | Montant total des provisions techniques et autres passifs, le cas échéant, liés au PEPP de base commercialisé dans le pays. |
| C0340/R0020 | Nombre de réclamations liées au PEPP de base commercialisé dans le pays | Nombre total de réclamations reçues pour le PEPP de base commercialisé dans le pays sur la période de référence. |
| C0150/R0030 | Nombre d’épargnants affiliés au PEPP de base en voie de liquidation | Nombre d’épargnants affiliés au PEPP de base en voie de liquidation. |
| C0160/R0030 | Total des cotisations brutes reçues pour le PEPP de base en voie de liquidation | Montant total des cotisations versées durant la période de référence par les épargnants affiliés au PEPP de base en voie de liquidation. |
| C0170/R0030 | Rendement brut total des investissements pour le PEPP de base en voie de liquidation | Montant total des rendements bruts d’investissements alloués aux épargnants. Il s’agit du montant brut, avant déduction des coûts d’investissement du PEPP de base en voie de liquidation. |
| C0190/R0030 | Montant total des prestations versées au titre du PEPP de base en voie de liquidation | Montant total des prestations versées durant la période de référence aux épargnants affiliés au PEPP de base en voie de liquidation. Ce montant inclut toutes les prestations versées, notamment au titre des risques biométriques et des autres options disponibles pour le produit. |
| C0200/R0030 | Prestations de retraite versées pour le PEPP de base en voie de liquidation | Montant des prestations versées durant la période de référence aux épargnants du PEPP de base en voie de liquidation. Ce montant ne comprend que les prestations de retraite. |
| C0210/R0030 | Prestations de retraite versées sous forme de rente au titre du PEPP de base en voie de liquidation | Montant des prestations versées durant la période de référence aux épargnants du PEPP de base en voie de liquidation. Ce montant ne comprend que les prestations de retraite versées sous forme de rente. |
| C0220/R0030 | Prestations de retraite versées sous forme de capital unique au titre du PEPP de base en voie de liquidation. | Montant des prestations versées durant la période de référence aux épargnants du PEPP de base en voie de liquidation. Ce montant ne comprend que les prestations de retraite versées en une fois. |
| C0230/R0030 | Prestations de retraite perçues sous forme de retraits au titre du PEPP de base en voie de liquidation | Montant des prestations versées durant la période de déclaration aux épargnants du PEPP de base en voie de liquidation. Ce montant ne comprend que les prestations de retraite perçues sous forme de retraits. |
| C0240/R0030 | Prestations autres que de retraite versées pour le PEPP de base en voie de liquidation | Montant des prestations versées durant la période de référence aux épargnants du PEPP de base en voie de liquidation. Ce montant ne comprend que les prestations liées à la couverture de risques autres que la retraite (risques biométriques et autres options disponibles). |
| C0250/R0030 | Nombre de notifications au titre de l’article 20, paragraphe 1, du règlement (UE) 2019/1238 reçues d’épargnants PEPP qui se sont installés dans un autre État membre, pour le PEPP de base en voie de liquidation | Nombre de notifications de changement d’État membre de résidence reçues d’épargnants affiliés au PEPP de base en voie de liquidation. |
| C0260/R0030 | Nombre de demandes d’ouverture d’un sous-compte en vertu de l’article 20, paragraphe 2, du règlement (UE) 2019/1238 pour le PEPP de base en voie de liquidation | Nombre de demandes d’ouverture d’un nouveau sous-compte pour le PEPP de base en voie de liquidation reçues d’épargnants qui ont informé le fournisseur de PEPP de leur intention de changer d’État membre de résidence. |
| C0270/R0030 | Nombre de sous-comptes ouverts en vertu de l’article 20, paragraphe 2, du règlement (UE) 2019/1238 pour le PEPP de base en voie de liquidation | Nombre de sous-comptes effectivement ouverts pour le PEPP de base en voie de liquidation à la demande d’épargnants qui ont informé le fournisseur de PEPP de leur intention de changer d’État membre de résidence. |
| C0280/R0030 | Nombre de demandes de changement de fournisseur faites par des épargnants PEPP en vertu de l’article 20, paragraphe 5, point a), du règlement (UE) 2019/1238 pour le PEPP de base en voie de liquidation | Nombre de demandes de changement de fournisseur de PEPP dues à l’incapacité du fournisseur actuel de créer un sous-compte pour les épargnants affiliés au PEPP de base en voie de liquidation qui changent d’État membre de résidence. |
| C0290/R0030 | Transferts effectués en vertu de l’article 20, paragraphe 5, point a), du règlement (UE) 2019/1238 pour le PEPP de base en voie de liquidation | Montant des transferts effectués vers un autre fournisseur de PEPP en raison de l’incapacité du fournisseur actuel de créer un sous-compte pour les épargnants affiliés au PEPP de base en voie de liquidation qui changent d’État membre de résidence. |
| C0300/R0030 | Nombre de demandes de changement de fournisseur faites par des épargnants PEPP en vertu de l’article 52, paragraphe 3, du règlement (UE) 2019/1238 pour le PEPP de base en voie de liquidation | Nombre de demandes de changement de fournisseur de PEPP faites en vertu de l’article 52, paragraphe 3, du règlement (UE) 2019/1238 par des épargnants affiliés au PEPP de base en voie de liquidation. |
| C0310/R0030 | Transferts effectués en vertu de l’article 52, paragraphe 3, du règlement (UE) 2019/1238 pour le PEPP de base en voie de liquidation | Montant des transferts effectués vers un autre fournisseur de PEPP en vertu de l’article 52, paragraphe 3, du règlement (UE) 2019/1238 à la demande d’épargnants affiliés au PEPP de base en voie de liquidation. |
| C0320/R0030 | Actifs du PEPP de base en voie de liquidation | Montant total des actifs liés au PEPP de base en voie de liquidation. |
| C0330/R0030 | Obligations liées au PEPP de base en voie de liquidation | Montant total des provisions techniques et autres passifs, le cas échéant, liés au PEPP de base en voie de liquidation. |
| C0340/R0030 | Nombre de réclamations liées au PEPP de base en voie de liquidation | Nombre total de réclamations reçues pour le PEPP de base en voie de liquidation sur la période de déclaration. |
| C0150/R0050 | Nombre d’épargnants PEPP ayant souscrit aux autres options d’investissement commercialisées dans le pays | Nombre d’épargnants PEPP ayant souscrit aux autres options d’investissement commercialisées dans le pays. |
| C0160/R0050 | Total des cotisations brutes reçues pour les autres options d’investissement commercialisées dans le pays | Montant total des cotisations versées durant la période de déclaration par les épargnants PEPP ayant souscrit aux autres options d’investissement commercialisées dans le pays. |
| C0170/R0050 | Rendement brut total des autres options d’investissement commercialisées dans le pays | Montant total des rendements bruts d’investissements alloués aux épargnants. Il s’agit du montant brut, avant déduction des coûts d’investissement des autres options d’investissement commercialisées dans le pays. |
| C0190/R0050 | Total des prestations versées au titre des autres options d’investissement commercialisées dans le pays | Montant total des prestations versées durant la période de déclaration aux épargnants PEPP ayant souscrit aux autres options d’investissement commercialisées dans le pays. Ce montant inclut toutes les prestations versées, notamment au titre des risques biométriques et des autres options disponibles pour le produit. |
| C0200/R0050 | Prestations de retraite au titre des autres options d’investissement commercialisées dans le pays | Montant des prestations versées durant la période de déclaration aux épargnants PEPP ayant souscrit aux autres options d’investissement commercialisées dans le pays. Ce montant ne comprend que les prestations de retraite. |
| C0210/R0050 | Prestations de retraite versées sous forme de rente au titre des autres options d’investissement commercialisées dans le pays | Montant total des prestations versées durant la période de déclaration aux épargnants PEPP ayant souscrit aux autres options d’investissement commercialisées dans le pays. Ce montant ne comprend que les prestations de retraite versées sous forme de rente. |
| C0220/R0050 | Prestations de retraite versées sous forme de capital unique au titre des autres options d’investissement commercialisées dans le pays | Montant total des prestations versées durant la période de déclaration aux épargnants PEPP ayant souscrit aux autres options d’investissement commercialisées dans le pays. Ce montant ne comprend que les prestations de retraite versées en une fois. |
| C0230/R0050 | Prestations de retraite perçues sous forme de retraits au titre des autres options d’investissement commercialisées dans le pays | Montant total des prestations versées durant la période de déclaration aux épargnants PEPP ayant souscrit aux autres options d’investissement commercialisées dans le pays. Ce montant ne comprend que les prestations de retraite perçues sous la forme de retraits. |
| C0240/R0050 | Prestations autres que de retraite versées au titre des autres options d’investissement commercialisées dans le pays | Montant total des prestations versées durant la période de déclaration aux épargnants PEPP ayant souscrit aux autres options d’investissement commercialisées dans le pays. Ce montant n’inclut que les prestations liées à la couverture de risques autres que la retraite (risques biométriques et autres options disponibles). |
| C0250/R0050 | Nombre de notifications faites conformément à l’article 20, paragraphe 1, règlement (UE) 2019/1238 par des épargnants PEPP qui se sont installés dans un autre État membre, pour les autres options d’investissement commercialisées dans le pays | Nombre de notifications de changement d’État membre de résidence reçues d’épargnants PEPP ayant souscrit aux autres options d’investissement commercialisées dans le pays. |
| C0260/R0050 | Nombre de demandes d’ouverture d’un sous-compte en vertu de l’article 20, paragraphe 2, du règlement (UE) 2019/1238 pour les autres options d’investissement commercialisées dans le pays | Nombre de demandes d’ouverture d’un nouveau sous-compte, pour les autres options d’investissement commercialisées dans le pays, reçues d’épargnants qui ont informé le fournisseur de PEPP de leur intention de changer d’État membre de résidence. |
| C0270/R0050 | Nombre de sous-comptes ouverts en vertu de l’article 20, paragraphe 2, du règlement (UE) 2019/1238 pour les autres options d’investissement commercialisées dans le pays | Nombre de sous-comptes effectivement ouverts pour les autres options d’investissement commercialisées dans le pays à la demande d’épargnants qui ont informé le fournisseur de PEPP de leur intention de changer d’État membre de résidence. |
| C0280/R0050 | Nombre de demandes de changement de fournisseur faites par des épargnants PEPP en vertu de l’article 20, paragraphe 5, point a), du règlement (UE) 2019/1238 pour les autres options d’investissement commercialisées dans le pays | Nombre de demandes de changement de fournisseur de PEPP dues à l’incapacité du fournisseur actuel de créer un sous-compte pour les épargnants ayant souscrit aux autres options d’investissement commercialisées dans le pays qui changent d’État membre de résidence. |
| C0290/R0050 | Transferts effectués en vertu de l’article 20, paragraphe 5, point a), du règlement (UE) 2019/1238 pour les autres options d’investissement commercialisées dans le pays | Montant des transferts effectués vers un autre fournisseur de PEPP en raison de l’incapacité du fournisseur actuel de créer un sous-compte pour les épargnants ayant souscrit aux autres options d’investissement commercialisées dans le pays qui changent d’État membre de résidence. |
| C0300/R0050 | Nombre de demandes de changement de fournisseur faites par des épargnants PEPP en vertu de l’article 52, paragraphe 3, du règlement (UE) 2019/1238 pour les autres options d’investissement commercialisées dans le pays | Nombre de demandes de changement de fournisseur de PEPP faites en vertu de l’article 52, paragraphe 3, du règlement (UE) 2019/1238 par des épargnants ayant souscrit aux autres options d’investissement commercialisées dans le pays. |
| C0310/R0050 | Transferts effectués en vertu de l’article 52, paragraphe 3, du règlement (UE) 2019/1238 pour les autres options d’investissement commercialisées dans le pays | Montant des transferts effectués vers un autre fournisseur de PEPP en vertu de l’article 52, paragraphe 3, du règlement (UE) 2019/1238 à la demande d’épargnants ayant souscrit aux autres options d’investissement commercialisées dans le pays. |
| C0320/R0050 | Actifs des autres options d’investissement commercialisées dans le pays | Montant total des actifs liés aux autres options d’investissement commercialisées dans le pays. |
| C0330/R0050 | Obligations liées aux autres options d’investissement commercialisées dans le pays | Montant total des provisions techniques et autres passifs, le cas échéant, liés aux autres options d’investissement commercialisées dans le pays. |
| C0340/R0050 | Nombre de réclamations pour les autres options d’investissement commercialisées dans le pays | Nombre total de réclamations reçues durant la période de déclaration pour les autres options d’investissement commercialisées dans le pays. |
| C0150/R0060 | Nombre d’épargnants PEPP ayant souscrit aux autres options d’investissement en voie de liquidation | Nombre d’épargnants PEPP ayant souscrit aux autres options d’investissement en voie de liquidation. |
| C0160/R0060 | Total des cotisations brutes reçues pour les autres options d’investissement en voie de liquidation | Montant total des cotisations versées durant la période de déclaration par les épargnants PEPP ayant souscrit aux autres options d’investissement en voie de liquidation. |
| C0170/R0060 | Rendement brut total des autres options d’investissement en voie de liquidation | Montant total des rendements bruts d’investissements alloués aux épargnants. Il s’agit du montant brut, avant déduction des coûts d’investissement des autres options d’investissement en voie de liquidation. |
| C0190/R0060 | Total des prestations versées pour les autres options d’investissement en voie de liquidation | Montant total des prestations versées aux épargnants PEPP durant la période de déclaration au titre des autres options d’investissement en voie de liquidation. Ce montant inclut toutes les prestations versées, notamment au titre des risques biométriques et des autres options disponibles pour le produit. |
| C0200/R0060 | Prestations de retraite au titre des autres options d’investissement en voie de liquidation | Montant des prestations versées durant la période de déclaration aux épargnants PEPP ayant souscrit aux autres options d’investissement en voie de liquidation. Ce montant ne comprend que les prestations de retraite. |
| C0210/R0060 | Prestations de retraite versées sous forme de rente au titre des autres options d’investissement en voie de liquidation | Montant des prestations versées durant la période de déclaration aux épargnants PEPP ayant souscrit aux autres options d’investissement en voie de liquidation. Ce montant ne comprend que les prestations de retraite versées sous forme de rente. |
| C0220/R0060 | Prestations de retraite versées sous forme de capital unique au titre des autres options d’investissement en voie de liquidation | Montant des prestations versées durant la période de déclaration aux épargnants PEPP ayant souscrit aux autres options d’investissement en voie de liquidation. Ce montant ne comprend que les prestations de retraite versées en une fois. |
| C0230/R0060 | Prestations de retraite perçues sous forme de retraits au titre des autres options d’investissement en voie de liquidation | Montant des prestations perçues durant la période de déclaration par les épargnants PEPP ayant souscrit aux autres options d’investissement en voie de liquidation. Ce montant ne comprend que les prestations de retraite perçues sous forme de retraits. |
| C0240/R0060 | Prestations autres que de retraite pour les autres options d’investissement en voie de liquidation | Montant des prestations versées durant la période de déclaration à des épargnants PEPP ayant souscrit aux autres options d’investissement en voie de liquidation. Ce montant ne comprend que les prestations liées à la couverture de risques autres que la retraite (risques biométriques et autres options disponibles). |
| C0250/R0060 | Nombre de notifications au titre de l’article 20, paragraphe 1, du règlement (UE) 2019/1238 reçues d’épargnants PEPP qui se sont installés dans un autre État membre, pour les autres options d’investissement en voie de liquidation | Nombre de notifications de changement d’État membre de résidence reçues d’épargnants PEPP ayant souscrit aux autres options d’investissement en voie de liquidation. |
| C0260/R0060 | Nombre de demandes d’ouverture d’un sous-compte en vertu de l’article 20, paragraphe 2, du règlement (UE) 2019/1238 pour les autres options d’investissement en voie de liquidation | Nombre de demandes d’ouverture d’un nouveau sous-compte, pour les autres options d’investissement en voie de liquidation, reçues d’épargnants qui ont informé le fournisseur de PEPP de leur intention de changer d’État membre de résidence. |
| C0270/R0060 | Nombre de sous-comptes ouverts en vertu de l’article 20, paragraphe 2, du règlement (UE) 2019/1238 pour les autres options d’investissement en voie de liquidation | Nombre de sous-comptes effectivement ouverts pour les autres options d’investissement en voie de liquidation à la demande d’épargnants qui ont informé le fournisseur de PEPP de leur intention de changer d’État membre de résidence. |
| C0280/R0060 | Nombre de demandes de changement de fournisseur faites par des épargnants PEPP en vertu de l’article 20, paragraphe 5, point a), du règlement (UE) 2019/1238 pour les autres options d’investissement en voie de liquidation | Nombre de demandes de changement de fournisseur de PEPP dues à l’incapacité du fournisseur actuel de créer un sous-compte pour les épargnants ayant souscrit aux autres options d’investissement en voie de liquidation qui changent d’État membre de résidence. |
| C0290/R0060 | Transferts effectués en vertu de l’article 20, paragraphe 5, du règlement (UE) 2019/1238 pour les autres options d’investissement en voie de liquidation | Montant des transferts effectués vers un autre fournisseur de PEPP en raison de l’incapacité du fournisseur actuel de créer un sous-compte pour les épargnants ayant souscrit aux autres options d’investissement en voie de liquidation qui changent d’État membre de résidence. |
| C0300/R0060 | Nombre de demandes de changement de fournisseur faites par des épargnants PEPP en vertu de l’article 52, paragraphe 3, du règlement (UE) 2019/1238 pour les autres options d’investissement en voie de liquidation | Nombre de demandes de changement de fournisseur de PEPP faites en vertu de l’article 52, paragraphe 3, du règlement (UE) 2019/1238 par des épargnants ayant souscrit aux autres options d’investissement en voie de liquidation. |
| C0310/R0060 | Transferts effectués en vertu de l’article 52, paragraphe 3, du règlement (UE) 2019/1238 pour les autres options d’investissement en voie de liquidation | Montant des transferts effectués vers un autre fournisseur de PEPP en vertu de l’article 52, paragraphe 3, du règlement (UE) 2019/1238 à la demande d’épargnants ayant souscrit aux autres options d’investissement en voie de liquidation. |
| C0320/R0060 | Actifs des autres options d’investissement en voie de liquidation | Montant total des actifs liés aux autres options d’investissement en voie de liquidation. |
| C0330/R0060 | Obligations liées aux autres options d’investissement en voie de liquidation | Montant total des provisions techniques et autres passifs, le cas échéant, liés aux autres options d’investissement en voie de liquidation. |
| C0340/R0060 | Nombre de réclamations pour les autres options d’investissement en voie de liquidation | Nombre total de réclamations reçues durant la période de déclaration pour les autres options d’investissement en voie de liquidation. |

|  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
| **PF.52.01.24** |  |  |  |  | | | |
| **Informations sur le PEPP et l’épargnant** | | | |  | | | |
|  |  |  |  |  |  |  |  |
| **PF.52.01.24.01** |  |  |  |  |  |  |  |
| **Informations sur le PEPP et l’épargnant PEPP** | |  |  |  |  |  |  |
| Numéro d’enregistrement du PEPP | **Z0010** | Z0010 |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |  |  |
|  |  | **Coûts** | | | | |  |
|  |  | Coûts administratifs | Coûts de distribution | | Coûts d’investissement | Coût d’éventuelles garanties du capital |  |
|  |  |  | Coût des services de consei |  |
|  |  | **C0020** | **C0030** | **C0040** | **C0050** | **C0060** |  |
| PEPP de base | **R0010** |  |  |  |  |  |  |
| Autre options d’investissement | **R0020** |  |  |  |  |  |  |

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **PF.52.01.24.02** |  |  |
| **Informations sur le PEPP et l’épargnant PEPP** | |  |
| Numéro d’enregistrement du PEPP | **Z0010** | Z0010 |
| Pays | **Z0020** | Z0020 |

|  |  |  |  |  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- | --- |
|  |  | Nombre d’épargnants PEPP | **Flux d’épargne et flux financiers** | |  |  |  |  |  |
|  |  | Total des cotisations brutes reçues | Rendement brut total des investissements | Total des prestations | |  |  |  |
|  |  |  | Prestations de retraite | | | |
|  |  |  | Prestations de retraite sous forme de rente | Prestations de retraite sous forme de capital unique | Prestations de retraite sous forme de retraits |
|  |  | **C0150** | **C0160** | **C0170** | **C0190** | **C0200** | **C0210** | **C0220** | **C0230** |
| PEPP de base | **R0010** |  |  |  |  |  |  |  |  |
| Commercialisé dans le pays | **R0020** |  |  |  |  |  |  |  |  |
| En voie de liquidation | **R0030** |  |  |  |  |  |  |  |  |
| Autres options d’investissement | **R0040** |  |  |  |  |  |  |  |  |
| Commercialisé dans le pays | **R0050** |  |  |  |  |  |  |  |  |
| En voie de liquidation | **R0060** |  |  |  |  |  |  |  |  |

|  |  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- | --- |
|  |  |  |  |  |  |
|  | Nombre de notifications au titre de l’art. 20, par. 1, du règlement (ue) 2019/1238 reçues d’épargnants PEPP qui se sont installés dans un autre état membre | Nombre de demandes d’ouverture d’un sous-compte en vertu de l’Art. 20, Art. 2, du Règlement (UE) 2019/1238 | Nombre de sous-comptes ouverts en vertu de l’Art. 20, par. 2, du Règlement (UE) 2019/1238 | Nombre d’épargnants PEPP ayant demandé à changer de fournisseur en vertu de l’Art. 20, par. 5, point A), du Règlement (UE) 2019/1238 | Transferts effectués en vertu de l’Art. 20, par. 5, point A), du Règlement (UE) 2019/1238 |
| Prestations autres que de retraite |
|
| **C0240** | **C0250** | **C0260** | **C0270** | **C0280** | **C0290** |
|  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |  |

|  |  |  |  |  |
| --- | --- | --- | --- | --- |
|  |  | Actifs | Obligations | Nombre de réclamations |
| Nombre d’épargnants pepp ayant demandé à changer de fournisseur en vertu de l’Art. 52, par. 3, du Règlement (UE) 2019/1238 | Transferts effectués en vertu de l’Art. 52, par. 3, du Règlement (UE) 2019/1238 |
|
|
| **C0300** | **C0310** | **C0320** | **C0330** | **C0340** |
|  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |
|  |  |  |  |  |